

LES ATELIERS DU PLATEAU
COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION EN MAIRIE DE ST LUPICIN
MERCREDI 16 JUILLET 2025

Etaient présents : Roland Frézier, Maire, Daniel Bouillet, adjoint aux travaux, Loïc Martinet, Directeur général des services, Khorine Banos, Léo Appolinaire, Monique Mornico

Nous avons, au préalable envoyé une liste de questions.

- **Nouvelle composition du bureau**

La délibération de la nouvelle composition du bureau avait été envoyée, mais nous présentons les membres du nouveau bureau. Nous précisons également qu'une demande d'utilité collective est en cours, permettant ainsi de valoriser l'activité des Ateliers du Plateau.

- **Demande de sous-compteurs électriques**

Le maire nous met en garde sur les branchements sans autorisation, réalisés dans les locaux. La pose des sous-compteurs est en cours, et il nous faudra nous mettre en conformité avant le passage du Consuel, à voir avec la SCEB. Il faudrait estimer, au vu de nos machines, la puissance du compteur. Les compteurs devraient être posés le 1^o octobre.

- **Convention de « des locaux mise à disposition »**

La mairie prendra les mesures des locaux pour déterminer la surface à prendre en compte pour la convention ; le partage avec ATC n'est pas clair, il conviendra de matérialiser la surface qui leur est impartie. Une proposition de rencontre dans les locaux est prévue le 11 septembre à 11h avec quelqu'un d'ATC, la mairie et des membres des Ateliers. Léo est disponible, il peut y avoir une autre personne...

- **Demande d'autorisation de placer un panneau pour indiquer les Ateliers**

Le DGS nous indique que les locaux se trouvent encore dans le périmètre classé de l'église et que la pose de panneaux est très réglementée. A priori, notre grand panneau ne conviendrait pas. Il est plutôt envisagé la pose de petits panneaux indiquant les différents locaux. Dès que le musée sera terminé, le passage nord entre les 2 bâtiments sera réouvert.

- **Fuites du toit**

La mairie a fait refaire l'étanchéité sur la toiture du bâtiment. A priori, nous n'avons plus de fuite dans nos locaux, mais il conviendra de le signaler rapidement si cela continue.

Nous devons transmettre une copie de l'assurance que nous souscrivons auprès de la Maif.

Conclusion : l'accueil a été plutôt favorable.